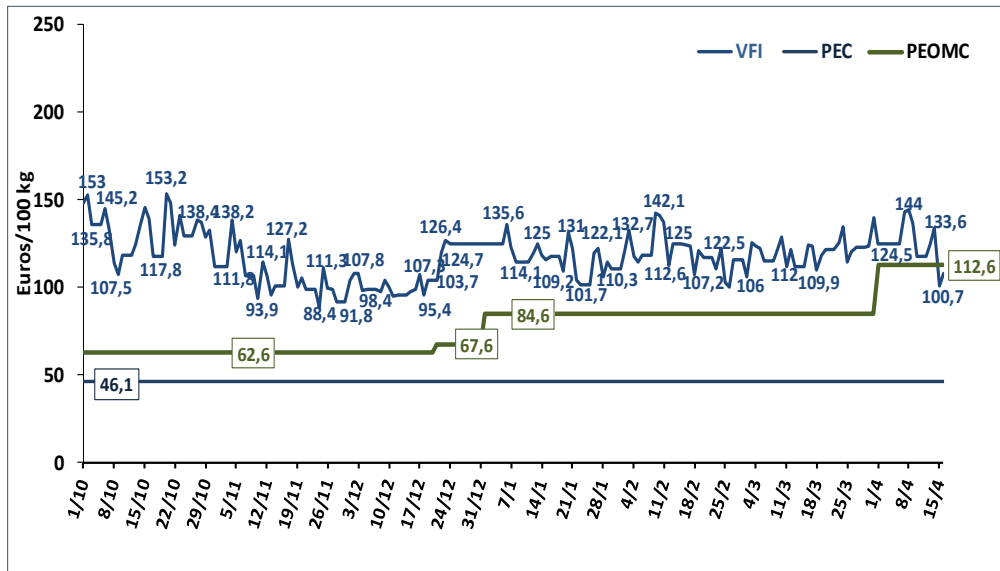




Evolution de la Valeur Forfaitaire à l'Importation

De la Tomate Origine Maroc à l'Entrée

De l'UE (VFI) au 16-04-2021.



Durant la période allant du **10/04/2021** au **16/04/2021**, la VFI a enregistré des niveaux en-dessous du prix d'entrée OMC appliqué **en avril**. Ainsi, elle a fluctué entre **100,7** et **133,6** euros/100 kg.

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE DES TOMATES EN AVRIL

REGIME PREFERENTIEL

- Contingent mensuel de base : 22.800 tonnes.
- Contingent à droit ad-valorem nul et à prix d'entrée conventionnel (PEC) de : 46,1 euros/100 kg.
- Equivalent Tarifaire Maximum (ETM) de 29,8 euros/100 kg à partir d'une Valeur Forfaitaire à l'Importation (VFI) inférieure à 42,4 euros/100 kg.

REGIME OMC

- Droits ad-valorem réduits de 60%: soit 3,5% au lieu de 8,8%.
- Prix d'entrée OMC (PEOMC) : 112,6 euros/100 kg.
- ETM de 29,8 euros/100 kg à partir d'une VFI inférieure à 103,6 euros/100kg.